

DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS- NIVEAU 1

Dates

15, 16 novembre et 13 décembre 2021

Durée

3 journées indissociables soit 20h15min

Horaires

9h -12h30 et 13h45 -17h Soit 6h45mn de formation par jour (hors pause déjeuner)

Public visé

Cette formation s'adresse aux professionnels des champs sanitaire, éducatif et social souhaitant animer des séances collectives d'éducation pour la santé

Prérequis

- Expérience professionnelle (actuelle ou en perspective d'évolution) dans l'animation de séances collectives en éducation pour la santé

Lieu de la formation

IREPS Pays de la Loire – Pôle Loire -Atlantique Salles à définir

Tarif

Cette formation est prise en charge dans le cadre de la CPOM entre l'Agence régionale de santé et l'IREPS Pays de la Loire.

Les frais d'hébergement et de restauration restent à la charge des stagiaires

Inscription

www.irepspdl.org - Onglet « Former » Accès formulaire inscription :

Lien inscription

Inscription au plus tard 6 semaines avant le début, soit le 1 er octobre 2021

Programme de la formation

Objectifs pédagogiques

- Décrire les 10 compétences psycho-sociales (CPS)
- Identifier les enjeux et les facteurs d'efficacité pour l'animation de séances sur les CPS
- Appliquer les activités et postures éducatives favorables au renforcement des CPS
- Juger des techniques d'animations et des outils pédagogiques adaptés au public et au contexte notamment pour les compétences « conscience de soi » et « gestion des émotions »
- Concevoir un plan pour l'implantation optimale d'un programme
 CPS dans la structure

Contenu de formation

JOUR 1

- Constitution du groupe et pose du cadre fonctionnel et relationnel
- Apport théorique sur les compétences psychosociales, la promotion de la santé
- La compétence « conscience de soi »

JOUR 2

- La compétence « gestion des émotions »
- Les repères pédagogiques pour les projets CPS
- Présentation d'outils et techniques pédagogiques complémentaires

JOUR 3

- L'animation de séquence : conception et mises en situation
- L'implantation de projets / programmes CPS au sein d'une structure
- Bilan de la formation













Formateurs

Aurélie GLÂTRE-LE GOFF - Audrey PAVAGEAU

Chargées de mission en éducation et promotion de la santé à l'IREPS Pays de la Loire Les formateurs sont susceptibles de changer pour des raisons d'organisation interne

Modalités pédagogiques de la formation

Cette formation, comme l'ensemble des formations proposées par l'IREPS Pays de la Loire, est conçue en corrélation avec les objectifs visés sur un principe d'alternance entre des apports conceptuels et une pédagogie interactive basée sur la construction de l'expérience (apprendre en faisant).

Dans un climat d'interactivité sécurisant, le rythme de chacun sera respecté et tiendra compte des savoirs, savoir-faire et savoir-être des participants.

Outre la parole et l'écoute, les formateurs pourront utiliser des supports et méthodes d'animation variés tels que vidéos, photos-expression, jeux de rôle, dessins, brainstorming...en alternant des temps de travail individuels, en binôme ou en sous-groupes, favorisant ainsi la dynamique de groupe, la participation et l'implication de chacun, à sa mesure.

Pour approfondir les apports de la formation, un dossier documentaire et une bibliographie :

- seront mis à disposition en ligne dans un padlet communiqué par le formateur lors de la formation ou,
- seront remis en version papier lors de la formation

Suivi et évaluation de la formation (questionnaires, quizz, ...)

- Une évaluation des acquis en fin de formation
- Une évaluation de la satisfaction en fin de formation
- Une évaluation à distance, 6 mois après le terme de la formation
- Une évaluation commanditaire, 2 à 3 mois après le terme de la formation
- Une feuille d'émargement signée lors de chaque demi-journée de formation
- Un certificat de réalisation

Equipements techniques

La salle de formation est équipée d'un ordinateur, d'un vidéo-projecteur et d'un paper-board

Plan d'accès

Le plan d'accès est fourni dans le livret d'accueil envoyé par mail aux stagiaires avant le début de la formation.

Accès des locaux aux personnes à mobilité réduite et personnes en situation de handicap

La salle de formation n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite. Si vous souhaitez nous faire part d'une situation de handicap, nous vous remercions de nous contacter afin de prendre en considération vos besoins.

Contact

Corinne CHENARD – Assistante administrative à l'IREPS Pays de la Loire ireps44@irepspdl.org

02 40 31 16 90







